

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FAY SAINT QUENTIN- 60510**

DATE DE LA
CONVOCAATION:
31 août 2023

DATE D'AFFICHAGE:

NOMBRE DE
CONSEILLERS:
15

VOTANTS : 14
Pour : 14 Contre : 0

L'an deux mil vingt-trois, le cinq du mois de septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Christiane HERMAND.

Étaient présents:

Christine GAMOT, Guillaume HAYER, Christiane HERMAND, Benoît LELONG, Laetitia MILLE, Céline PICHARD, Eugénie ROUET-LEDUC, Thierry VANBESELAERE, Robin WATELIN formant la majorité des membres en exercice

Absent : Frédéric LEJEUNE,

Excusés : Pascal SINOQUET (pouvoir à Robin WATELIN), Stéphane SAVARY (pouvoir à Thierry VANBESELAERE), Jérémie MULOT (pouvoir à Benoît LELONG), Marie-France NOIREL (pouvoir à Christiane HERMAND), Carole BOUCHER

Benoît LELONG a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Motion du Conseil Municipal – Délégation de service public de l'aéroport de Beauvais-Tillé

Le conseil municipal du Fay Saint Quentin conscient de l'évolution progressive de l'aéroport de Beauvais-Tillé demande à Madame La Présidente de l'agglomération du Beauvaisis, Présidente du SMABT, que soient inscrits dans la DSP en cours de rédaction :

- Un plafonnement administratif du nombre de mouvements que l'exploitant ne pourra pas dépasser, pas plus de 32 000 mouvements/an, inscrits dans le PEB
- Des mesures visant à protéger l'environnement et des installations permettant de calculer l'impact de l'aéroport sur la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Un élargissement des horaires du couvre-feu (23h30 - 6h30) et un strict respect de ce dernier
- Une interdiction des vols cargos et de fret
- Une limitation à 3 avions maximum sur la base
- Le plafonnement du seuil du bruit par la correction des trajectoires

La présente motion sera transmise au SMABT, propriétaire de l'aéroport, à la région, au département et à la Préfecture

Vu pour copie conforme au registre des délibérations

Fait en Mairie, le 05 Septembre 2023

Le Maire,
Christiane HERMAND

